

L'INVISIBILITÉ SOCIALE: «Il n'y en a pas dans mon entourage...»

Combien d'entre nous croyons côtoyer régulièrement des lesbiennes?

Les lesbiennes représentent pourtant environ 10% de la population féminine. Lorsque nous assistons à une réunion d'équipe, un cours, un party de famille ou tout autre événement où une dizaine de femmes sont présentes, selon toute probabilité, au moins l'une d'entre elles est lesbienne.

«Impossible! Comment se fait-il que je ne m'en sois pas rendu(e) compte?» vous demandez-vous peut-être?

■ **Contrairement à certaines croyances populaires, les lesbiennes ne présentent pas de caractéristiques particulières permettant de les identifier.**

■ **Le processus d'acceptation de leur homosexualité peut s'effectuer de façon plus ou moins tardive, et pour certaines, il peut inclure des relations hétérosexuelles.**

■ **Le sentiment d'être «différentes» et la crainte des conséquences conduisent souvent les femmes à ne pas révéler leur préférence amoureuse ou leur orientation sexuelle.**

L'existence de l'homosexualité vient ébranler la vision «hétérosexuelle» de la société. Ce constat peut s'avérer très déstabilisant, car il touche directement nos valeurs et nos convictions. Par exemple, nous pouvons être tout à fait d'accord avec le principe d'équité en matière de congés parentaux pour une employée lesbienne, mais nous sentir très inconfortable si nous sommes témoins de manifestations d'affection entre elle et sa conjointe.

Au Canada, les relations homosexuelles ont été reconnues comme des actes criminels jusqu'en 1969.

Ressources:

Consulter le site du RQASF au www.rqasf.qc.ca

Notre site comporte, entre autres, une liste de ressources disponibles ainsi qu'un bon pour commander gratuitement les *Lignes directrices pour la psychothérapie auprès des lesbiennes, des gais et des personnes bisexuelles* de l'Association des psychologues Américains.

Référence:

Mimeault, Isabelle. *Pour le dire... Rendre les services sociaux et les services de santé accessibles aux lesbiennes*. Rapport de recherche, RQASF, mai 2003, 222 pages.

La présente grille est inspirée de ce rapport. Le rapport de recherche, son résumé ainsi que des recommandations adressées au gouvernement se trouvent sur le site Internet du RQASF (www.rqasf.qc.ca).



QUE PUIS- JE FAIRE DÈS MAINTENANT ?

- **En tant qu'individu:** si vous vous questionnez ou vous sentez inconfortable vis-à-vis de votre orientation, n'hésitez pas à vous informer ou à chercher du soutien auprès d'un organisme ressource.
- **En tant que membre de la famille ou ami(e):** adoptez une attitude exempte de jugements, un choix de mots judicieux (partenaire plutôt que *chum* ou mari, par exemple) qui peuvent inciter à «le dire». Les lesbiennes cherchent souvent des signes d'ouverture chez la personne en face d'elles avant de révéler leur orientation sexuelle.
- **En tant que collègue:** soyez un(e) allié(e). Ne participez pas aux blagues discriminatoires ou lesbophobes et n'encouragez pas ce type de commentaires ou de potins. Manifestez clairement votre position d'ouverture.
- **En tant que professionnelle de la santé ou autre domaine:** laissez la femme vous parler d'elle-même, montrez de l'ouverture et utilisez un vocabulaire inclusif: «Avez-vous besoin d'un moyen contraceptif?» plutôt que «Quel moyen utilisez-vous?» Les lesbiennes manifestent les mêmes besoins que toutes les femmes, en plus du besoin fondamental d'être respectées et entendues dans ce qu'elles vivent. Plusieurs ressources sont à votre disposition; informez-vous, car vous pouvez faire une différence!
- **En tant que citoyen(ne):** vous pouvez vous conscientiser. Manifestez votre appui lors de l'établissement de nouvelles lois ou élaboration de campagnes de sensibilisation. Il suffit d'y penser!

Le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF) est un organisme multidisciplinaire dont la mission est de travailler solidairement, dans une perspective féministe, à l'amélioration de la santé et des conditions de vie des femmes.

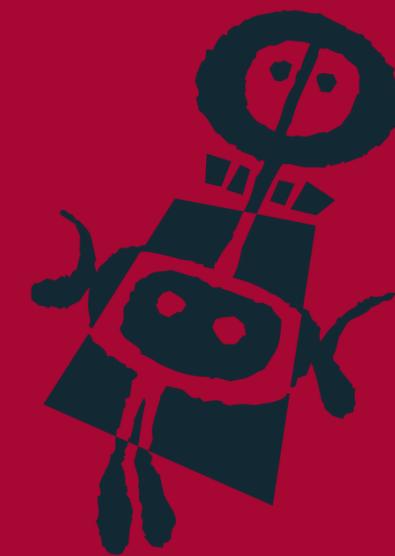
Remerciements aux membres du Comité santé des lesbiennes et à l'équipe du RQASF
Remerciements à nos partenaires financiers: Santé Canada, Centre d'excellence pour la santé des femmes
Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
Rédaction: Chantal Dumas
Design graphique: ATTENTION design+communication

rqasf

Réseau québécois d'action
pour la santé des femmes

4245, avenue Laval
Montréal (Québec) H2W 2J6
(514) 877-3189
rqasf@rqasf.qc.ca www.rqasf.qc.ca

© Réseau québécois d'action pour la santé des femmes, déc. 2004
Réimpression : octobre 2011



RÉALITÉS ET VÉCUS DES LESBIENNES AU QUÉBEC

Les lesbiennes sont issues de toutes les classes sociales, de toutes les origines ethniques et de tous les groupes d'âge. Elles vivent partout, dans tous les quartiers et travaillent dans tous les milieux d'emploi. Et pourtant...

ENVIRON 1 FEMME SUR 10 EST LESBIENNE.

Ne serait-il pas temps d'en prendre
conscience et de créer un climat
favorable où elles puissent enfin
«le dire» et le vivre pleinement?

rqasf



LA PRÉSUMPTION D'HÉTÉROSEXUALITÉ: «*Et puis, ta fille a-t-elle commencé à regarder les garçons?*»

Pourquoi prenons-nous pour acquis que notre fille est hétérosexuelle? Pourquoi demandons-nous systématiquement à une collègue si elle a un conjoint?

Nous vivons dans une société où nous présumons systématiquement que les femmes sont attirées par les hommes. Cette conception hétérosexiste provient en grande partie du fait que la reproduction de l'espèce, souvent perçue comme la principale fonction de la sexualité, repose sur cette attraction mutuelle.

Bien que la plupart du temps inconsciente, la présomption d'hétérosexualité influence directement notre définition ainsi que notre perception de la famille et de la maternité. Par exemple, nous présumons qu'une lesbienne n'a pas d'enfants, ou à l'inverse, qu'une femme qui est mère ne peut pas être une lesbienne. **Il semblerait toutefois que de 20 à 30% des lesbiennes ont des enfants.**

L'HÉTÉROSEXISME: «*Un vrai couple c'est formé d'un homme et d'une femme!*»

Combien de publicités ou d'émissions de télé nous présentent des images de familles ou de couples formés de femmes?

L'hétérosexualité est clairement «la norme» dans notre société. Les normes sont des règles sociales qui nous servent de points de repères et elles sont variables en fonction de l'époque, de la culture et du pays dans lequel on vit. Elles sont imposées par une majorité et ne tiennent pas compte des différences individuelles. Lorsque nous présumons que tout le monde est hétérosexuel, nous agissons comme si cette orientation sexuelle était l'unique norme sociale acceptable; nous excluons de facto l'homosexualité.

Imaginons que la situation soit inversée et que la norme soit plutôt l'homosexualité: tous les couples que nous croisons, les publicités que nous voyons et les conversations que nous entendons reflètent cette réalité. Comment vivrait-on notre hétérosexualité? Se croirait-on obligé(e) «de faire comme tout le monde» en dépit de notre attirance pour l'autre sexe? Nous sentirions-nous à l'aise de dévoiler notre «différence»? Telle est la réalité quotidienne de nombreuses lesbiennes...

L'hétérosexisme est une norme sociale imposée de façon plus ou moins subtile par une majorité. En ce sens, la norme devient un rapport de pouvoir qui représente une forme de discrimination.

LA DISCRIMINATION: «*Moi je ne pratique aucune discrimination; je traite tout le monde pareil!*»

Est-il possible de pratiquer de la discrimination sans le savoir?

Dans notre société reconnue pour son ouverture, pratiquer une forme ou une autre de discrimination (racisme, sexisme, homophobie, etc.) revêt une connotation très négative et lourde d'intention. C'est pourquoi il peut nous apparaître difficile de concevoir que nous puissions adopter un comportement discriminatoire de façon non intentionnelle.

En général, si nous côtoyons des personnes homosexuelles ou d'autres nationalités, nous croyons que nous sommes libres de tout préjugé et que nous ne pratiquons aucune discrimination. Malheureusement, un traitement semblable à l'endroit de tous ne signifie pas pour autant l'absence de discrimination. Par exemple, on invite notre belle-sœur et sa conjointe à venir passer les vacances à notre chalet, au même titre que les autres membres de la famille, mais nous leurs assignons des chambres séparées.

La discrimination n'a pas besoin d'être intentionnelle, elle se constate à ses effets.



LA LESBOPHOBIE: «*Une lesbienne, c'est une femme qui n'a pas encore rencontré son homme!*»

Pourquoi parler spécifiquement de lesbophobie? Quelle différence y a-t-il entre la lesbophobie et l'homophobie?

Nous connaissons le terme homophobie qui désigne une attitude ou un acte traduisant un rejet ou une injustice envers les personnes homosexuelles, sans distinction entre hommes et femmes. Or, lorsque nous assimilons systématiquement les lesbiennes aux gais et que nous tentons de juxtaposer leurs réalités, nous faisons abstraction de certaines problématiques spécifiques aux femmes et nous contribuons à maintenir dans l'invisibilité cette portion de la population.

La majorité des gens reconnaît désormais les différences fondamentales qui existent entre les femmes et les hommes, et les iniquités qu'elles engendrent souvent. Nous sommes tous au fait que les femmes subissent encore une forme de domination appelée sexisme. **Les lesbiennes sont affectées par le sexisme au même titre que les autres femmes.**

La lesbophobie ne se limite donc pas à une attitude discriminatoire face à l'orientation sexuelle comme c'est le cas pour l'homophobie; elle fait aussi référence au sexisme qui touche toutes les femmes.

Les lesbiennes sont doublement discriminées parce qu'elles sont des femmes et homosexuelles.

DU CÔTÉ DES LOIS

La discrimination fondée sur l'orientation sexuelle est interdite par la Charte des droits et libertés du Québec depuis 1977 ainsi que par la *Loi canadienne sur les droits de la personne* depuis 1996. Le Québec est également le premier État au monde à reconnaître les droits des conjoints de même sexe et la famille homoparentale avec l'adoption de la *Loi instituant l'union civile* et établissant de nouvelles règles de filiation en 2002.

LA LESBOPHOBIE AU QUOTIDIEN

■ **La lesbophobie n'est pas toujours de nature consciente et intentionnelle.** Plusieurs d'entre nous «acceptons» l'homosexualité, surtout si la chose reste discrète et ne vient pas nous toucher de trop près... Nous voulons bien travailler avec une collègue lesbienne, mais qu'en est-il lorsqu'il s'agit d'une membre de notre famille? Lorsque, par exemple, on «omet» d'inclure la conjointe de notre sœur sur la liste d'invités de notre mariage – *Qu'est-ce que le reste des invité-e-s vont penser? Où est-ce que je la placerais de toute façon?* – pouvons-nous réellement affirmer que nous sommes confortables avec le lesbianisme?

■ **La lesbophobie se révèle à travers notre langage et nos comportements.** Même des situations en apparence anodines sont susceptibles de nous faire adopter des attitudes lesbophobes. Éviter de parler au meilleur ami de notre fils de sa co-mère – *Comment dois-je l'appeler? Tout à coup que cela le rend mal à l'aise?* Adopter une attitude différente en présence d'une lesbienne – *Je ne voudrais surtout pas qu'elle pense que je la «cruise»!*

■ **La lesbophobie porte préjudice en premier lieu aux lesbiennes, mais aussi à leur famille et à leurs ami(e)s.** Que ce soit parce qu'elles sont témoins de leur souffrance ou parce qu'elles se sentent elles-mêmes concernées – *Est-ce que je peux leur dire que ma fille est lesbienne? – Et s'ils découvraient que ma mère vit avec une autre femme?* – les personnes proches des lesbiennes sont souvent affectées par la lesbophobie.



SE RECONNAÎTRE ET OSER «LE DIRE»: «*Pas si facile que ça...*»

Se reconnaître puis se valoriser comme lesbienne est un processus qui peut s'étendre sur quelques années, voire sur une vie entière. Le *coming out* (à soi et aux autres) peut s'avérer plus ou moins complexe selon les individus. Pour certaines femmes, surmonter les sentiments qu'elles éprouvent face à leur propre lesbianisme ne constitue pas le seul obstacle. À cela, s'ajoute l'appréhension de «le dire».

Les anticipations de discrimination proviennent autant du vécu personnel que de la discrimination collective. Par exemple, l'acceptation de l'attirance pour une autre femme risque d'être d'autant plus difficile si on a grandi dans un milieu où le lesbianisme était un «péché», ou si l'on croit que les relations sexuelles entre deux femmes sont contre nature puisqu'elles ne permettent pas de concevoir un enfant. De plus, contrairement aux gais, les lesbiennes sont marquées par l'absence de modèles positifs telles des personnalités publiques ou médiatiques auxquelles elles pourraient s'identifier.

La vie quotidienne est remplie d'occasions devant lesquelles les lesbiennes doivent constamment évaluer le risque qu'elles encourrent si elles choisissent de «le dire».

On parle de lesbophobie intériorisée lorsqu'une lesbienne appréhende en son for intérieur les attitudes négatives auxquelles elle sera confrontée si elle dévoile son orientation sexuelle.

SUR LA ROUTE DU CHANGEMENT

Officiellement, nous pouvons affirmer que le droit à la pleine citoyenneté des lesbiennes et des gais est chose acquise au Québec. La majorité des lesbiennes font d'ailleurs une évaluation positive de la conjoncture actuelle, surtout si on la compare à celle vécue par les générations précédentes et à celle dans d'autres pays.

Cependant, malgré l'évolution des mentalités en matière d'homosexualité, le lesbianisme demeure en général un sujet tabou. Bien qu'il fasse partie intégrante de notre société, il semble en être absent en raison de la présomption d'hétérosexualité et des préjugés qui incitent les lesbiennes à dissimuler leur orientation sexuelle. Mais parfois, le besoin d'exprimer leurs vrais sentiments, d'être authentique ou d'être

acceptée par leur entourage l'emporte sur la crainte des conséquences de «le dire».

Nous avons toutes et tous un rôle à jouer afin qu'une femme, notre sœur, notre amie, notre fille, notre collègue, notre voisine, notre patiente, etc. puisse vivre sa vie en toute légitimité et en toute sécurité.

La santé des lesbiennes en bref:

- Deux fois plus de lesbiennes que d'hétérosexuelles sont considérées comme «très pauvres» (15,5% versus 6,9%);
- Les lesbiennes peuvent être la cible de crimes haineux, telles les agressions verbales et physiques;
- La lesbophobie contribue à l'isolement social et elle se répercute sur la santé mentale des lesbiennes notamment par de la dépression, des toxicomanies et même des tentatives de suicide;
- Les jeunes lesbiennes et gais sont deux à trois fois plus susceptibles de se suicider que les adolescents hétérosexuels et on estime qu'ils représentent jusqu'à 40 p. 100 des jeunes de la rue*;
- La violence et les agressions n'épargnent pas les relations entre femmes, mais le problème est encore très tabou et souvent minimisé par les fournisseurs de soins*;
- Les lesbiennes sont plus vulnérables face à la maladie, car elles consultent peu et ont moins accès à la prévention et à des traitements en raison des barrières rencontrées dans les établissements de santé;
- Bon nombre de lesbiennes ont plutôt recours aux thérapies alternatives et complémentaires ou entreprennent une démarche d'autosanté;
- Des études ont démontré que le personnel de la santé est ignorant des questions entourant les lesbiennes*.

* Cette donnée est issue du livret suivant: Hudspith, M. (2001) *S'occuper de la santé des lesbiennes*. Ottawa: Santé Canada, pp 14 – 22.